



PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

<u>Date de la convocation:</u>		25 Février 2019
<u>Date d'affichage:</u>		25 Février 2019
<u>Nombre de membres:</u>	En exercice:	8
	Présents:	8
	Votants:	8

L'an deux mille vingt, le vingt cinq Février à vingt heures trente, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alain MELIN, Président.

Étaient présents:

Mr. MELIN Alain, Président
Mme HOLLINGER Jacqueline
Mme JOUBEAUX-VERNIER Véronique
Mr MAUGAN Gilbert
Mr PRUVOT Patrice
Mr OUVRARD Thierry
Mme POLLET Dorianne
M. BUFFET Alain

Invités :

Mr Jean Noel Duclos (maire de Bellefontaine)

Secrétaire:

M. MAUGAN Gilbert

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Compte de Gestion 2019
- Approbation du Compte Administratif 2019
- Affectation du résultat 2019
- Vote du Budget primitif 2020

Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 13 Décembre 2019

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.

Délibération n° 2020-001

Approbation du compte de gestion 2019

Le conseil syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire.



Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Considérant les principaux montants suivants :

095105
TRES. LUZARCHES



II-1
Exercice 2019

24000 - SIVOS GP SCOL FOURNIER
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 992 333,30	362 153,18	2 354 486,48
Titres de recettes émis (b)	368 241,59	366 164,36	734 405,95
Réductions de titres (c)		14 699,00	14 699,00
Recettes nettes (d = b - c)	368 241,59	351 465,36	719 706,95
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 992 333,30	362 153,18	2 354 486,48
Mandats émis (f)	76 324,20	353 217,04	429 541,24
Annulations de mandats (g)		29 453,94	29 453,94
Dépenses nettes (h = f - g)	76 324,20	323 763,10	400 087,30
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	291 917,39	27 702,26	319 619,65
(h - d) Déficit			

095105
TRES. LUZARCHES



Etat II-2
Exercice 2019

24000 - SIVOS GP SCOL FOURNIER

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	10 893,30		291 917,39		302 810,69
Fonctionnement	71 295,38	35 000,00	27 702,26		63 997,64
TOTAL I	82 188,68	35 000,00	319 619,65		366 808,33
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	82 188,68	35 000,00	319 619,65		366 808,33

Déclarant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres présents ou représentés

Approuve le compte de gestion 2019 établis par le comptable du trésor.



Délibération n° 2020- 02

Approbation du Compte Administratif 2019

Après avoir entendu le compte administratif 2019 dont les résultats peuvent se résumer ainsi :

		2019 BP		2019
		Budget	Obs	réal.
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		362 153,18		323 763,10
11	Charges Caract. Générales	184 603,18		168 290,99
12	Charges de personnel	141 900,00		146 823,17
65	Autres charges gestion coura	8 650,00		8 648,94
66	Charges financières	2 000,00		
67	Charges exceptionnelles	-		-
22	Dépenses Imprévues	25 000,00		-
42	Opérations d'Ordre	-		-
RECETTES		325 857,80		351 465,36
13	Attenuation Charges	9 762,00		11 092,10
70	Produits des services	76 600,00		
	Garderie		23 500,00 €	32 907,00
	Cantine		52 500,00 €	53 514,60
	Vente eau		600,00 €	637,15
74	Dotations et participations	222 350,00 €		
	Subv Reg& Dept (Trpo)		53 000,00 €	57 887,30
	Rythme Scolaire		0,00 €	570,54
	Participation Communes		165 350,00 €	165 350,00
	Caf (garderie)		4 000,00 €	12 228,65
73	Impots et taxes	200,00		-
75	Revenue Locatif	16 945,80		17 278,02
77	Produits exceptionnels	-		-
42	Opérations d'ordre	-		-
Resultat Exercice		- 36 295,38		27 702,26
Excedent N-1		36 295,38		36 295,38
Résultat Cloture		-		63 997,64
INVESTISSEMENT				
DEPENSES		1 992 333,30		76 324,20
20	Immo. Incorporelles	-		-
21	Immo. corporelles	23 869,52	5 369,52€ de RaR	8 749,82
23	Immo. en cours	1 967 023,78	31 363,13 de RaR	66 943,08
16	Remb. Emprunts	1 440,00		631,30
RECETTES		1 981 440,00		368 241,59
13	Subventions Invest.	1 044 000,00		-
16	Emprunts et dettes	901 440,00		330 631,30
10	Dotations Fonds divers	1 000,00		2 610,29
1068	Vir. section fonctionnement	35 000,00		35 000,00
Resultat Exercice		- 10 893,30		291 917,39
Excedent N-1		10 893,30		10 893,30
Résultat Cloture		- 0,00		302 810,69

Les Restes à Réaliser à reporter en 2020 sont :

- en dépenses, section d'investissement : 1 909 080.70 € (correspondant au projet de rénovation / extension de l'école)

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur Alain MELIN, Président, quitte la séance pour le vote de ce compte administratif, M. MAUGAN Gilbert, désigné Président, soumet au vote ce compte administratif.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représenté

Approuve le compte administratif 2019 et les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Délibération n° 2020- 03

Affectation des résultats 2019

Le conseil syndical,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif 2019 fait apparaître les résultats

Résultat de fonctionnement 2019 :

- Résultat de l'exercice 2019 + 27 702,26 €
- Résultats antérieurs reportés (2018) + 36 295,38 €

- **Résultat de clôture 2019 à affecter + 63 997,64 €**

Solde d'exécution d'investissement 2019: + 302 810,69 €

Solde des restes à réaliser d'investissement: - 1 909 080,70 €

Besoin de financement: - 1 605 246,31 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres présents ou représentés

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 (+ 63 997,64€) comme suit :

Affectation au compte R1068 du BP 2019 (investissement)	+ 0,00 €
Report en fonctionnement R 002	+ 63 997,64 €



Délibération n° 2020- 04

Vote du budget primitif 2020

Monsieur Le Président donne lecture du Budget primitif 2020 qui se résume comme suit:

		2020 BP	
		Budget	Obs
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		407 392,64	
11	Charges Caract. Générales	202 043,18	Impact/2019 Effectif (achat repas et trpo)+10k€ secu
12	Charges de personnel	169 800,00	Impact garderie mercredi + 5000€ secu
65	Autres charges gestion coura	8 670,00	
66	Charges financières	2 000,00	Intérêt prêts
67	Charges exceptionnelles	-	
22	Dépenses Imprévues	24 879,46	
42	Opérations d'Ordre	-	
RECETTES		343 395,00	
13	Attenuation Charges	2 000,00	Remboursement Sofaxis+Cram
70	Produits des services	94 600,00	
	Garderie		37 500,00 €
	Cantine		56 500,00 €
	Vente eau		600,00 €
74	Dotations et participations	229 850,00 €	
	Subv Reg&Dept (Trpo)		56 500,00 €
	Rythme Scolaire		0,00 €
	Participation Communes		165 350,00 €
	Caf (garderie)		8 000,00 €
73	Impots et taxes	-	
75	Revenue Locatif	16 945,00	
77	Produits exceptionnels	-	
42	Opérations d'ordre	-	
R002: Excedent N-1		63 997,64	
Equilibrage Budget		-	

		2020 BP	
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		1 964 110,69	
20	Immo. Incorporelles	-	
21	Immo. corporelles	53 613,69	
23	Immo. en cours	1 909 057,00	
16	Remb. Emprunts	1 440,00	
RECETTES		1 661 300,00	
13	Subventions Invest.	1 054 000,00	
16	Emprunts et dettes	601 440,00	
10	Dotations Fonds divers	5 860,00	
1068	Vir. section fonctionnement	-	
Total R-D		- 302 810,69	
Excedent N-1		302 810,69	



Conformément au statut du SIPEAF, la participation des communes (165 350 €) au frais de fonctionnement sera répartie entre les communes adhérentes avec la clé de répartition suivantes (75% au prorata du nombre d'habitants au 1 janvier 2020 et 25% au prorata du nombre d'élèves inscrits à la rentrée scolaire 2019/2020) :

- Bellefontaine : 45,98% 76 026 €
- Jagny sous bois : 23,50% 38 851 €
- Lassy : 17,81% 29 446 €
- Le Plessis Luzarches : 12,72% 21 026 €

L'appel des fonds aux communes se fera de la manière suivante :

- 45% en février
- 45% en Juin
- 10% en Octobre

Le budget n'appelant aucun autre commentaire de la part des délégués, il est passé au vote.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

Vote le Budget Primitif 2020 à la majorité des membres représentés

POINTS DIVERS :

Projet de rénovation / Extension de l'école : Subvention Contrat Rural :

- Appel d'Offre travaux en cours
- Prévision de démarrage des travaux Juin 2020
- Livraison phase 1 (extension maternelle et restauration scolaire) prévue pour une mise en service 2021
- Phase 2 (rénovation et abord) aménagement de l'existant prévue de Septembre 2021 à Mai 2022

Possibilité d'augmenter le tarif des repas pour la participation parents :

Compte tenu de l'augmentation du coût annuel de la prestation cantine pour les enfants, l'augmentation du coût de la participation de la part parentale a été soulevée et sera à remettre en question pour Septembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 22 heures.

Le Président,
Alain MELIN



APPROBATION DU PROCES VERBAL:

Mr MELIN Alain	Mme JOUBEAUX-VERNIER Véronique
Mme HOLLINGER Jacqueline	Mr Alain BUFFET
Mr MAUGAN Gilbert	Mme POLLET Dorianne
Mr PRUVOT Patrice	Mr OUVRARD Thierry